

Montréal, le 15 mai 2020

Cher(e)s patient(e)s,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous annonçons avoir reçu les autorisations tant attendues du Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) pour la reprise graduelle et sécuritaire de nos activités de fertilité !

Si un médecin vous a déjà prescrit un protocole de fécondation *in vitro* (FIV), inséminations (IIU) ou un transfert d'embryon congelé (TEC), merci de nous envoyer un courriel :

- À : infoassistant@cliniqueovo.com
- Inscrire dans le sujet du courriel le protocole qui vous a été prescrit : FIV, IIU ou TEC
- Dans le corps de votre courriel : indiquez votre nom, votre numéro de dossier, date de naissance et date prévue de votre prochaine menstruation.

Nous vous recontacterons dans les 72h ouvrables.

Pour les tests de diagnostics et les consultations avec les médecins, merci de continuer à compléter le formulaire web : <https://www.cliniqueovo.com/rendez-vous/>

Il n'y a aucun autre changement pour les autres départements de la clinique ovo par rapport aux communications précédentes :

ovo Labo

Les services du laboratoire d'analyses médicales sont maintenus.

ovo prénatal

- Les activités du prénatal (échographies, dépistage prénatal) sur le boulevard Décarie 6^e étage de la clinique continuent.
- Toutes les activités dans les sites satellites continuent à la normale (Écho-Médec Laval et Boisbriand, Clinix à Québec, Polyclinique Pierre-Le Gardeur à Terrebonne et GMF la Cigogne à Greenfield Park)

Sang de cordon – ovo Biosurance

Les services de collecte et de traitement du sang de cordon sont maintenus.

Le Cercle du Bien Naître / ovo elle

- Les consultations de suivi de grossesse sont maintenues
- Les visites de post-partum seront effectuées par téléphone
- Pour les consultations en gynécologie générale, les dossiers des patientes seront revus par les médecins et un suivi téléphonique sera fait
- Les cours prénataux et les consultations de physiothérapie sont annulés

Les mesures de protection et de prévention pour la COVID-19 sont toujours en vigueur.

Elles vous seront indiquées lors de la prise de votre rendez-vous. Il sera nécessaire de vous y conformer afin de pouvoir avoir accès à nos locaux, par exemple : port du masque obligatoire (fourni par vos soins), questionnaire de dépistage à l'entrée de la clinique, prise de température, conjoints non acceptés, protocole d'entrée dans la clinique, etc.

Au plaisir de vous voir très bientôt !

Votre équipe à la clinique ovo